

**SECRETARIAT GENERAL**

**Direction générale des ressources humaines**

**Sous-direction de la gestion des carrières**

Bureau de gestion des carrières des personnels du second degré

DGRH B2-3

**ARRETÉ portant désignation des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard du corps des professeurs de lycée professionnel.**

**La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires;

VU le décret n°84-914 du 10 octobre 1984 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, de certains personnels enseignants relevant du ministre de l'éducation nationale;

Vu le décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel

VU le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat;

VU le décret n°2014-1029 du 9 septembre 2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et pour les élections professionnelles des maîtres des établissements d'enseignement privés des premier et second degrés sous contrat relevant du ministre chargé de l'éducation nationale;

VU l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat;

VU l'arrêté du 9 septembre 2014 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 27 novembre au 4 décembre 2014;

VU le procès-verbal de proclamation des résultats aux élections administratives paritaires signé par le bureau de vote électronique centralisateur le 5 décembre 2014;

VU le procès-verbal de choix des sièges signé par le bureau de vote électronique le 9 décembre 2014.

## ARRETE

Article 1<sup>er</sup>. - Sont nommés membres de la commission administrative paritaire nationale du corps des professeurs de lycée professionnel, les représentants de l'Administration et les représentants des personnels désignés ci-après :

### A/ Représentants de l'administration

#### a) Membres titulaires

- Mme Catherine GAUDY, directrice générale des ressources humaines, Présidente.
- M. Henri RIBIERAS, chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines.
- Mme Véronique GRIS, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire.
- Mme Nadine COLLINEAU, administrateur civil.
- Mme Marine LAMOTTE D'INCAMPS, attachée principale d'administration de l'Etat.
- Mme Géraldine TARDE, attachée principale d'administration de l'Etat.
- Mme Nathalie BATTISTI, attachée principale d'administration de l'Etat.
- M. Julien MOISSETTE, attaché principal d'administration de l'Etat.
- M. Jean GREVOZ, attaché principal d'administration de l'Etat.
- Mme Monique MARTINEZ, attachée principale d'administration de l'Etat.

#### b) Membres premiers suppléants

- Mme Fatima DOUHI, attachée principale d'administration de l'Etat.
- M. Olivier HERVY, attaché d'administration de l'Etat.
- M. Julien CAYLA, attaché principal d'administration de l'Etat.
- Mme Raphaëlle PARFAIT, attachée principale d'administration de l'Etat.
- Mme Christine SAUSSEREAU, attachée principale d'administration de l'Etat.
- M. Vianney DELEU, attaché principal d'administration de l'Etat.
- Mme Nicole OUEDRAOGO-JABELY, attachée d'administration de l'Etat.
- Mme Patricia BARTHOLY, attachée principale d'administration de l'Etat.
- Mme Elisabeth LUCAS, attachée d'administration de l'Etat.
- M. Sofiane KADDOUR-BEY, attaché d'administration de l'Etat.

#### c) Membres deuxièmes suppléants

- Mme Annick CHAMORAND, attachée d'administration de l'Etat.
- Mme Odile DUPUIS, attachée d'administration de l'Etat

- M. Arnaud VIALA, attaché d'administration de l'Etat.
- Mme Isabelle MEROLLE, attachée d'administration de l'Etat.
- Mme Catherine CHANAL, ingénieur d'études.
- Mme Corinne RAFFIN, attachée d'administration de l'Etat.
- Mme Audrey GONTARD, attachée d'administration de l'Etat.
- M. Gregory MANJEAN, attaché d'administration de l'Etat.
- M. Lionel FRANCOIS, attaché principal d'administration de l'Etat.
- M. Francis TAILLANDIER, attaché d'administration de l'Etat.

## B/ Représentants élus du personnel

### a) Membres titulaires

#### 1. Hors-classe

- Mme Marie-Josèphe HUGONNOT, SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.
- Mme Catherine CRUCHON BARTOLI, CGT Educ'action.

#### 2. Classe normale

- M. Jean-Marie TARTARE, SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.
- Mme Muriel WENDLING, SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.
- M. Jean-François PETIT, CGT Educ'action.
- Mme Julie CARISIO, CGT Educ'action.
- M. Mathieu LARDIER, SNUEP-FSU.
- Mme Agnès BERNADOU, SNUEP-FSU.
- M. Eric MAMPAEY, SE-UNSA/SNPCT UNSA Education.
- M. Olivier EMORINE, SGEN-CFDT.

### b) Membres premiers suppléants

#### 1. Hors-classe

- Mme Sophie TEXIER, SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.
- M. Philippe BRANCHE, CGT Educ'action.

#### 2. Classe normale

- M. Nicolas TOURNIER, SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.
- Mme Florence ARMENTANO-CAPLIEZ, SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.

- M. Quentin SEDES, CGT Educ'action.
- Mme Bouchra AMINE, CGT Educ'action.
- M. Frédéric ALLEGRE, SNUEP-FSU.
- Mme Christelle REY, SNUEP-FSU.
- Mme Virginie RUBIRA, SE-UNSA/SNPCT UNSA Education.
- Mme Françoise VIGOUROUX, SGEN-CFDT.

c) Membres deuxièmes suppléants

1. Hors-classe

- M. Patrick DELAITTRE, SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.
- Mme Dominique CHAUDOYE, CGT Educ'action.

2. Classe normale

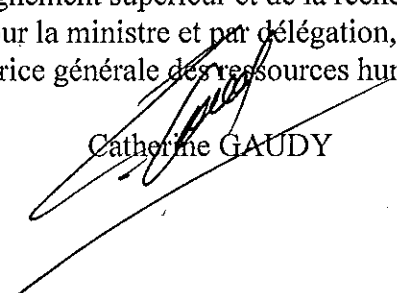
- M. Alain NITKOWSKI, SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.
- Mme Isabelle AUBRY, SNETAA-FO/FNEC-FP-FO.
- M. Sylvain CLEMENT, CGT Educ'action.
- Mme Véronique HEISSERER, CGT Educ'action.
- M. Christophe PENCOLE, SNUEP-FSU.
- Mme Agnès BONVALET, SNUEP-FSU.
- Mme Stéphanie MARTINET, SE-UNSA/SNPCT UNSA Education.
- M. Farid BOUSTANE, SGEN-CFDT.

Article 2 : - Les membres de la commission administrative paritaire nationale, nommés par le présent arrêté, entreront en fonction le 1er janvier 2015.

Article 3. - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 30 décembre 2014

La ministre de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche  
Pour la ministre et par déléation,  
La directrice générale des ressources humaines

  
Catherine GAUDY